Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 25 novembre 2026

Sébastien Lecornu, le CDD le plus précaire de la Ve République : 28 jours à Matignon



De mémoire de citoyen, on n'avait encore jamais vu cela. Un Premier Ministre aussi fragile que fugace qui a donné sa démission ce matin 6 octobre après avoir été nommé le 9 septembre. Un record puisqu'il devance Michel Barnier, n° 2 avec 99 jours de présence, Bernard Cazeneuve (155), Gabriel Attal (240), et François Bayrou (269).

La seule femme 1re Ministre de l'histoire du XXe siècle, la socialiste Édith Cresson, longtemps raillée pour son passage-éclair Rue de Varenne, aura résisté 323 jours, elle est suivie de peu par le gaulliste Maurice Couve de Murville (361) et Pierre Bérégovoy, disparu le 1er mai 1993 au terme de 361 jours de mandat.

Au-dessus de 600 jours, on trouve Elisabeth Borne (603), Laurent Fabius (611), Jean Castex (682), Jean-Marc Ayrault (685), Dominique de Villepin (712), Alain Juppé (747), Edouard Balladur (773), Manuel Valls

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par le 25 novembre 2026

(981). Les locataires qui ont survécu plus de 1000 jours dans « L'enfer de Matignon » sont à peine une dizaine, Michel Rocard (1100), Jacques Chaban-Delmas (1111), Jean-Pierre Raffarin (1121), Edouard Philippe (1145), Pierre Mauroy (1153), Jacques Chirac (en 2 mandats de 1974 à 1976 = 821 jours et de 1986 à 1988 = 782 jours, soit en tout 1603 jours), Raymond Barre (1722), Lionel Jospin (1799), François Fillon (1820).

Et celui qui est hors-concours en termes de longévité, c'est Georges Pompidou, 2279 jours, soit 6 ans, 2 mois et 26 jours entre avril 1962 et juillet 1968, sous la présidence du Général de Gaulle.

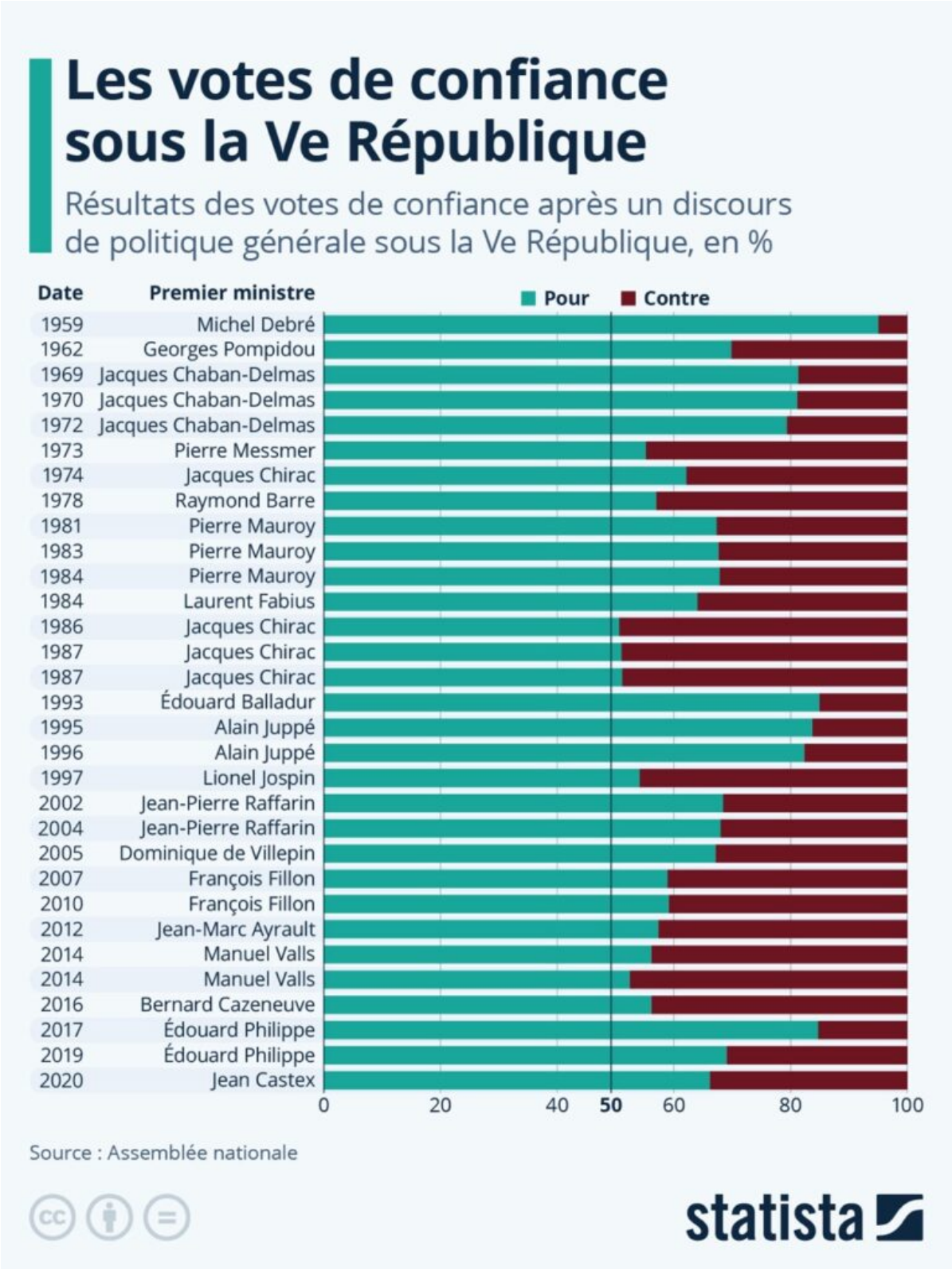
Au passage, pas moins de 7 ministres sont passés par Matignon depuis l'élection du Président Macron en 2017. En attendant le prochain.

Les votes de confiance sous la Ve République

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 25 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 25 novembre 2026

Le Premier ministre a annoncé qu'un vote de confiance aurait lieu la semaine prochaine, le 8 septembre, à l'issue de son discours de politique générale. Les députés décideront ainsi d'accorder ou non leur confiance à François Bayrou et à son gouvernement. S'il perd ce vote, le Premier ministre devra remettre au président de la République la démission de son gouvernement. C'est un pari risqué pour François Bayrou, puisque la coalition de la droite et du centre qui gouverne actuellement, et regroupe les partis du camp présidentiel (Renaissance, Horizons, MoDem, UDI, Les Centristes, Parti Radical et Alliance Centriste) et Les Républicains, ne dispose que d'une majorité relative à l'Assemblée (220 députés sur 577). De plus, contrairement à une motion de censure qui ne peut être adoptée qu'à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale (soit un minimum de 289 votes), un vote de confiance ne requiert que la majorité des suffrages exprimés. Plusieurs groupes ont d'ores et déjà annoncé qu'ils voteraient contre la confiance au Premier ministre, dont LFI, le PS, Les Écologistes et le RN, ce qui place François Bayrou dans une position délicate.

À ce jour, sous la Ve République, il y a eu 41 votes de confiance, dont 31 à l'issue d'un discours de politique générale. Et jusqu'ici, aucun Premier ministre n'a perdu un vote de confiance sous la Ve République. Comme le montre notre infographie, lors de son second passage à Matignon entre 1986 et 1988, Jacques Chirac n'en est pas passé loin, ayant obtenu entre 50,6 % et 51,1 % de votes positifs. De nombreux Premier ministres ont choisi de ne pas se soumettre à cet exercice, dont Élisabeth Borne, Gabriel Attal et Michel Barnier ; le dernier vote de confiance après un discours de politique générale remonte à 2020. Le gouvernement de Jean Castex avait alors obtenu la confiance de l'Assemblée nationale, avec 66,1 % des votes.

De Valentine Fourreau pour Statista

Vaucluse : la fin du gouvernement Barnier votée à l'unanimité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 25 novembre 2026



Ils sont 5 et ils ont tous voté la motion de censure : un de LFI -NUPES, Raphaël Arnault dans la 1ère circonscription (Avignon) et 4 du Rassemblement National : Bénédicte Auzanot dans la 2ème(Cavaillon), Hervé de Lépineau dans la 3ème (Carpentras), Marie-France Lorho dans la 4ème (Orange) et Catherine Rimbert dans la 5ème (Apt).

Michel Barnier, le plus âgé des Premiers Ministres de la Vème République (74 ans le 9 janvier prochain) aura aussi été le plus éphémère : 90 jours. Celui qui est resté le plus longtemps à Matignon est Edouard Philippe, sous le 1er mandat Macron (1 144 jours) avec Jean Castex (679 jours). Depuis le second mandat du Président de la République, déjà 3 locataires se sont succédés à Matignon : Elisabeth Borne (603 jours), Gabriel Attal (240) et Michel Barnier (90 jours), en attendant le 4ème.

Le plus âgé des Premiers Ministres de la Vème République aura aussi été le plus éphémère.

A contrario, le chef de l'exécutif qui a battu un record de longévité est Georges Pompidou (2 279 jours), viennent ensuite Raymond Barre (1812 jours), Lionel Jospin (1 799 jours), François Fillon (1 787 jours), puis Pierre Mauroy (1 152 jours), Jean-Pierre Raffarin (1 120 jours), Michel Rocard (1 100 jours) et Jacques Chirac (780 jours).

Enfin, parmi ceux qui sont restés moins de 400 jours à Matignon, figurent Pierre Bérégovoy (361 jours), Maurice Couve de Murville (345 jours), Bernard Cazeneuve (155 jours). Quant à Edith Cresson, 1ère

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

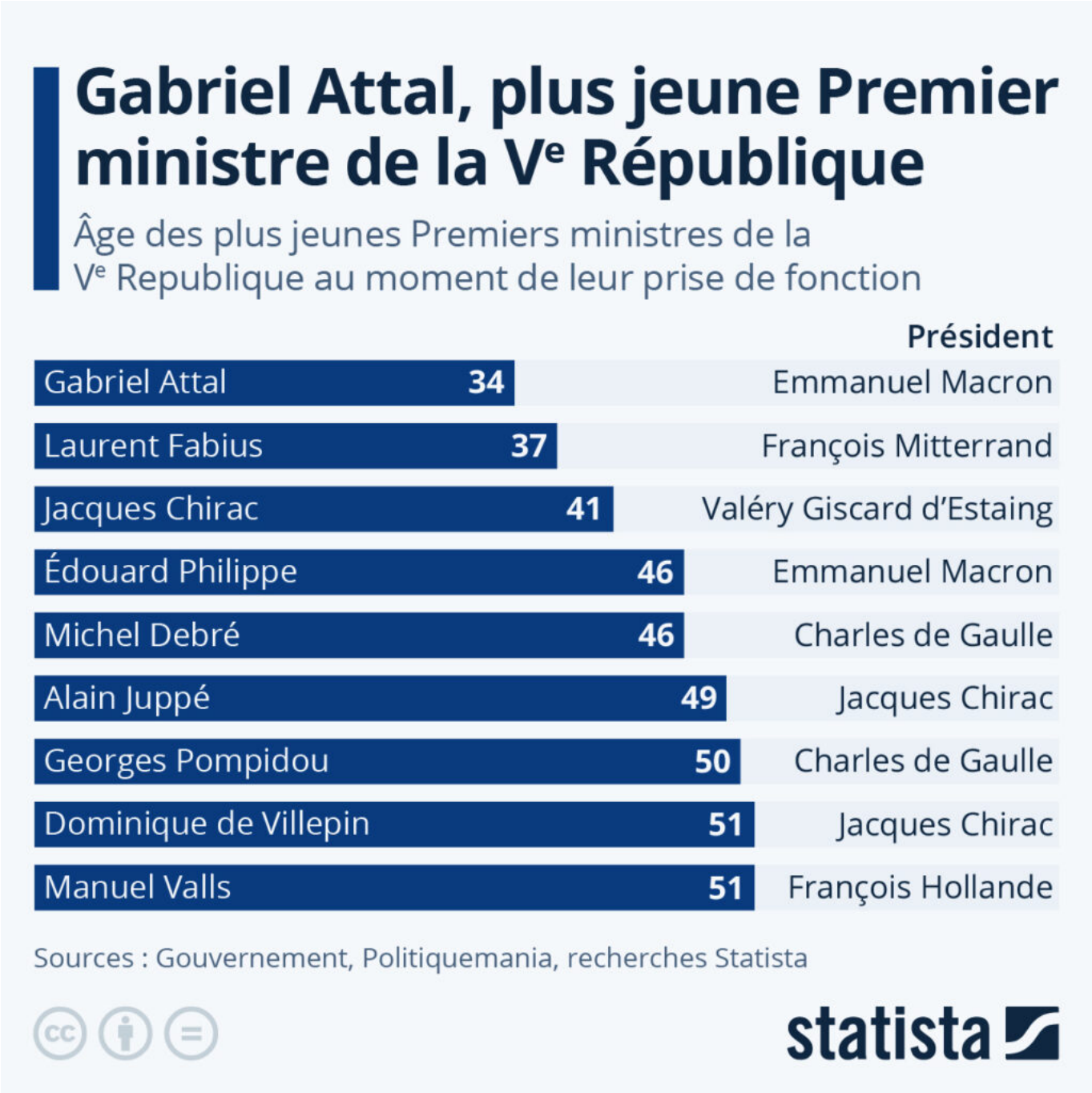
Ecrit par le 25 novembre 2026

femme nommée à ce poste par François Mitterrand en mai 1991, et dont certains ont raillé la brièveté du mandat, en fait elle est restée 323 jours en fonction, soit presque trois fois plus longtemps que Michel Barnier.

Gabriel Attal, plus jeune Premier ministre de la Ve République

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 25 novembre 2026



Après l'annonce de la démission d'Élisabeth Borne et de son gouvernement hier, le nom du nouveau Premier ministre vient d'être annoncé : il s'agit de Gabriel Attal, jusqu'alors ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Âgé de 34 ans, ce dernier est ainsi devenu le plus jeune Premier ministre de la Ve République, détrônant le socialiste Laurent Fabius, qui avait pris ses fonctions à Matignon en 1984 à 37 ans, sous la présidence de François Mitterrand.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 25 novembre 2026

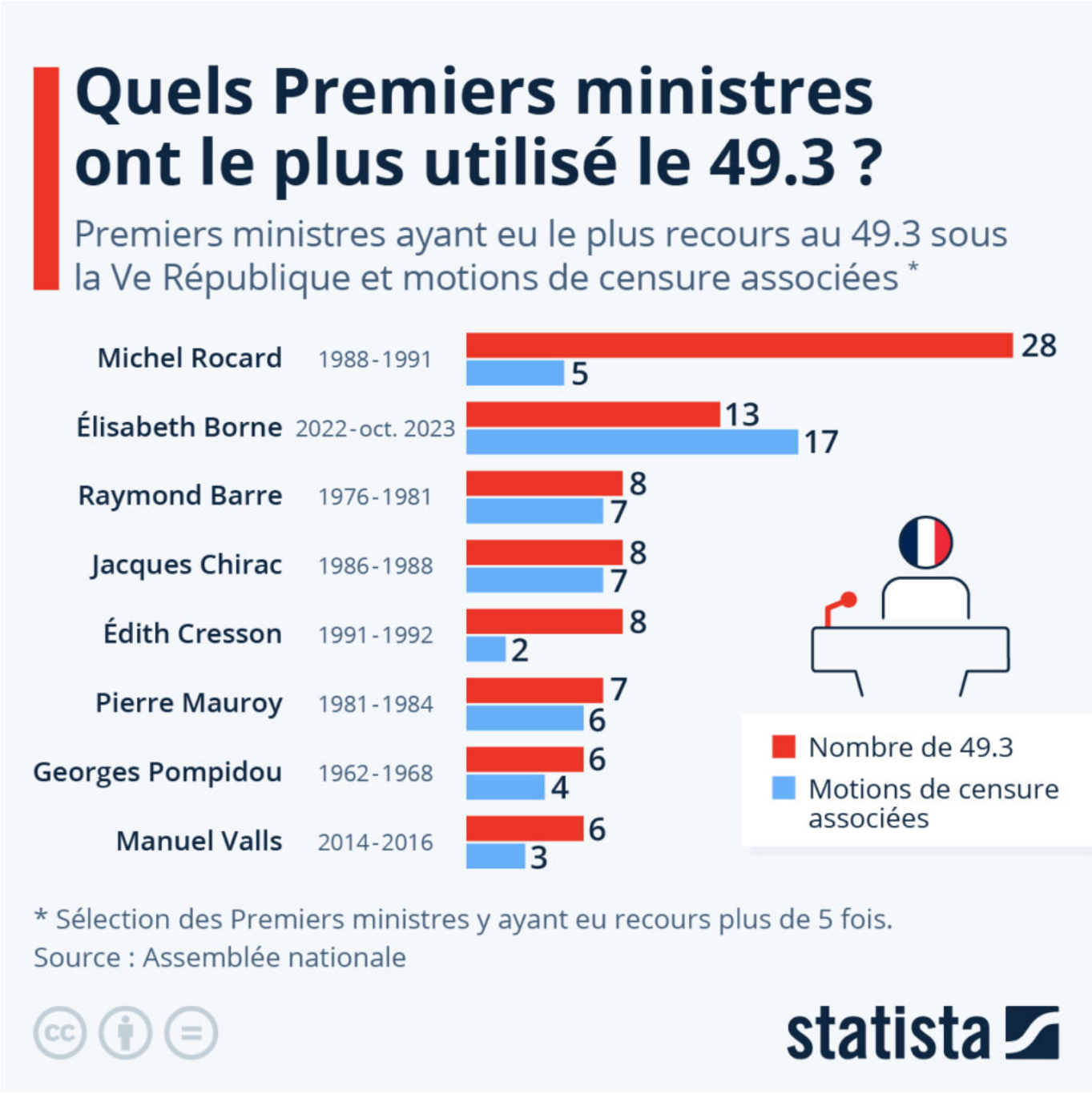
Comme le montre notre infographie, basée sur des données compilées par le site Politiquemania, l'ancien président de la République Jacques Chirac, deux fois Premier ministre, arrive en troisième place : il prend ses fonctions pour la première fois en 1974, à l'âge de 41 ans, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. L'ancienne Première ministre Élisabeth Borne avait quant à elle été nommée au poste à 61 ans.

De Valentine Fourreau pour Statista

Quels Premiers ministres ont le plus utilisé le 49.3 ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 25 novembre 2026



Et de 13. Le fameux article 49 alinéa 3 de la Constitution française a été utilisé le 18 octobre pour la treizième fois depuis le début du quinquennat par Élisabeth Borne, cette fois pour faire adopter sans vote à l'Assemblée nationale le projet de loi de finances (PLF) pour 2024. C'est la cent-deuxième fois depuis le début de la Ve République en 1958 qu'un Premier ministre fait passer un projet de loi de cette manière.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 25 novembre 2026

Comment fonctionne le 49.3 ? Si le gouvernement pense qu'un projet de loi ne disposera pas de suffisamment de voix à l'Assemblée nationale pour être voté, il a la possibilité d'engager sa responsabilité sur ce texte. Les députés ont alors la possibilité de déclencher le vote d'une motion de censure pour contrer le 49.3 et faire tomber le gouvernement (289 votes nécessaires, soit la majorité absolue). Dans le cas contraire, le texte est adopté automatiquement.

Qui est le Premier ministre ou la Première ministre ayant eu le plus recours au 49.3 depuis le début de la Ve République ?

Comme l'indique notre graphique, Michel Rocard est le chef de gouvernement qui a le plus utilisé cet article. Alors Premier ministre sous la présidence de François Mitterrand de 1988 à 1991, il a eu recours 28 fois au 49.3. Mais contrairement au gouvernement Borne, qui a enregistré un record de 17 motions de censure déposées en réponse à ses 13 recours au 49.3, le gouvernement Rocard n'en avait reçu que 5. À ce jour, seule une motion a été approuvée par l'Assemblée nationale, en 1962, entraînant la démission à l'époque du gouvernement de Georges Pompidou.

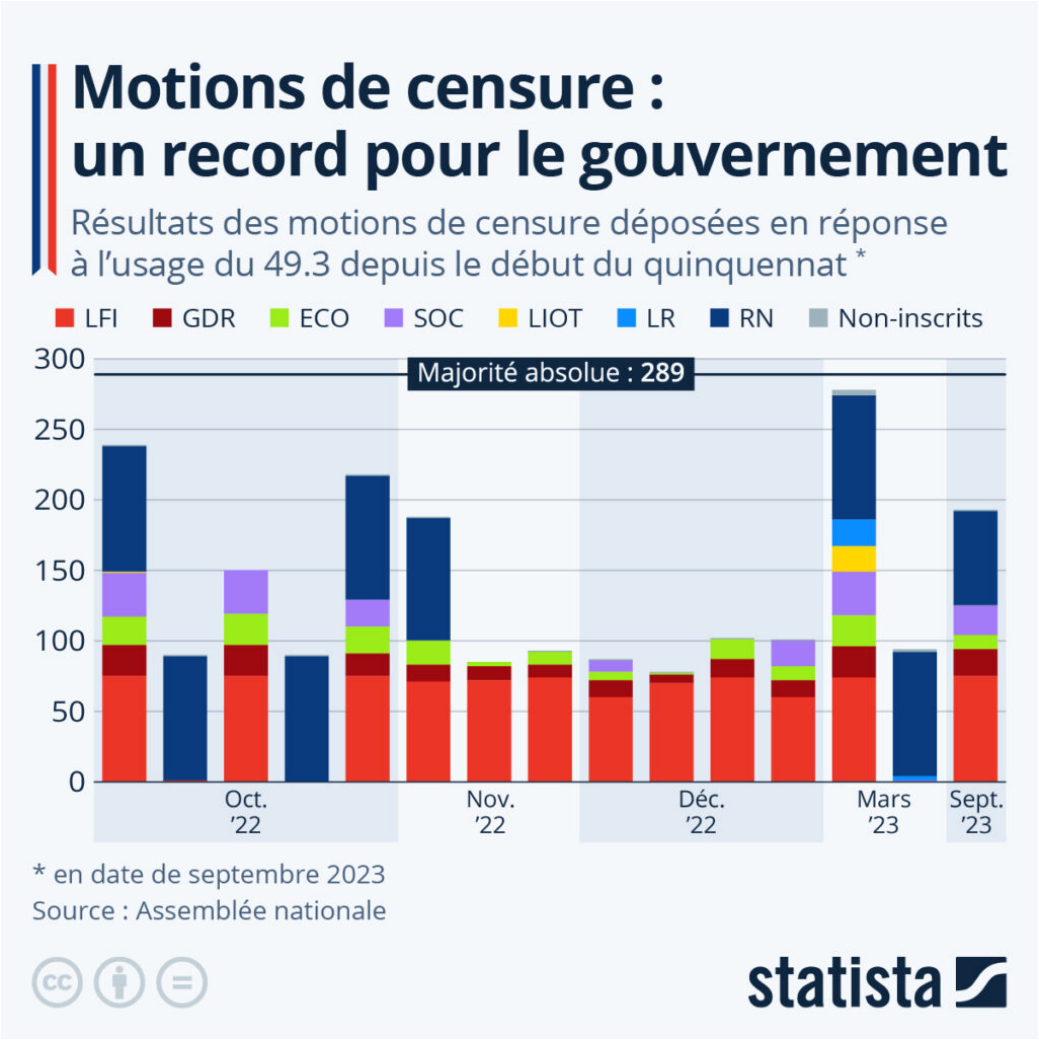
Motions de censure : un record pour le gouvernement

Le 20 octobre, le gouvernement de la Première ministre Elisabeth Borne a survécu à deux nouvelles motions de censure, déposées suite à un nouveau recours au 49.3 pour faire adopter le projet de budget 2024 deux jours auparavant. Les deux textes, déposés par LFI et le RN, n'ont pas obtenu les 289 voix nécessaires pour être adoptés, le premier en ayant reçu 219 et le second seulement 89. Ces deux nouvelles motions de censure portent à 17 le nombre de textes déposés contre le gouvernement Borne pour son utilisation acharnée du 49.3 depuis le début du second quinquennat d'Emmanuel Macron, un record sous la Ve République. Ce record était jusqu'alors conjointement détenu par Raymond Barre et Jacques Chirac, contre les gouvernements desquels avaient été déposées sept motions de censure, pour huit utilisations du 49.3 chacun.

Comme le montre notre infographie, basée sur des données de l'Assemblée nationale, peu des quinze motions de censures déposées contre le gouvernement Borne avant octobre 2023 ont été soutenues par des députés de tous bords politiques. En octobre 2022, une motion déposée par l'union de gauche NUPES avait reçu les voix des 89 députés du Rassemblement National siégeant à l'Assemblée ; deux autres textes, portés par LFI en octobre et novembre 2022 avaient également récolté les votes d'une large majorité de ces derniers. C'est la motion de censure déposée par le groupe centriste Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires (LIOT) en mars 2023 (réforme des retraites) qui a le plus rassemblé l'échiquier politique : votée par l'intégralité des députés de la gauche, 19 députés LR et presque tout le groupe RN, il ne lui a manqué que neuf voix pour atteindre la majorité absolue.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 25 novembre 2026



De Tristan Gaudiaut et Valentine Fourreau pour Statista

Gel : Jean Castex annonce un fonds d'un milliard pour les agriculteurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 25 novembre 2026



Le Premier ministre a annoncé samedi le déblocage d'une aide exceptionnelle pour les viticulteurs et arboriculteurs frappés par l'épisode de gel intense. Les professionnels pourront être indemnisés jusqu'à 40 % pour les pertes les plus importantes. Dans le Vaucluse, les élus se sont majoritairement mobilisés afin de soutenir le monde agricole grandement menacé.

Face à la catastrophe, des mesures d'urgence seront rapidement déployées : année blanche de cotisations, dégrèvements de taxes foncières sur le non bâti (TFNB), mobilisation des dispositifs existants en matière d'activité partielle et de Prêt garanti par l'Etat (PGE). Une enveloppe d'urgence sera par ailleurs allouée aux Préfets pour apporter un soutien immédiat aux exploitations les plus en difficulté.

Pour les autres filières qui ont été très touchées et qui ne sont pas aujourd'hui couvertes par ce régime de calamités agricoles, notamment les viticulteurs, un « soutien exceptionnel » similaire sera mis en place. Les agriculteurs assurés bénéficieront aussi du soutien de l'Etat et seront ainsi mieux indemnisés.

En l'attente de ces aides qui nécessitent de connaitre l'ampleur des pertes agricoles, « une avance forfaitaire basée sur la perte de chiffre d'affaires mensuel » sera accordée. Ce fonds exceptionnel sera aussi ouvert aux entreprises aval de ces filières, qui seront impactées par l'absence de récolte à conditionner ou à transformer.

Jean Castex a notamment demandé d'accélérer les travaux de réforme de l'assurance récolte et a annoncé le doublement de l'enveloppe du plan de relance dédiée à la protection contre les aléas climatiques. Certaines de ces mesures restent à préciser par le ministre de l'Agriculture, qui réunira une nouvelle fois la cellule de crise dans les tous prochains jours.